



Et si vous deveniez
« Chargé(e) de mission Handicap »
à l'ARS Bretagne ?

Palais St Georges à Rennes

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent CCN (A partir du Niv.6) ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Secteur de la santé mentale et du handicap
- Réglementation : organisation/fonctionnement des établissements
- Processus de planification et d'autorisation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

Vous êtes et vous savez:

- Piloter des projets complexes
- Disposer de capacités rédactionnelles et organisationnelles
- Travailler en équipe et en groupes de travail partenariaux
- Autonome, rigoureux et capacité d'adaptation

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?


L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

Nos avantages

- 
- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
 - Possibilité de télétravailler
 - Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
 - Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
 - Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation avant le 3 mai 2024
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr



Vos missions

Au sein de la Direction Adjointe de l'Autonomie pour le département Planification, le/la Chargé(e) de mission aura pour missions principales d'être :

Référent(e) régional(e) pour la mise en œuvre de la stratégie nationale autisme et troubles du neurodéveloppement (TND), en lien avec le conseiller médical référent. Dans ce cadre, le/la chargé(e) de mission veille à l'animation, l'articulation et la bonne contribution de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'autisme et des TND, afin d'assurer :

- La diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles et leur mise en œuvre par les établissements de santé et médico-sociaux,
- L'organisation d'un parcours de diagnostic et de soins sécurisé et fluide pour les personnes avec TND, enfants et adultes,
- L'amélioration des modalités d'accompagnement et d'autonomisation des personnes avec TND, en développant leur inclusion dans tous les domaines (école, emploi, vie sociale, GEM...).

Référent(e) pour l'appui au déploiement, à l'animation et au suivi des démarches de structuration des gouvernances territoriales et des dispositifs de coordination de parcours dans le champ du handicap :

- Communautés territoriales 360, en lien avec les MDPH, dans la continuité de la démarche réponse accompagnée pour tous,
- Pôles de compétences et de prestations externalisées, plateformes d'orientation et de coordination TND...

Référent(e) administratif(ve) sur le Polyhandicap, en lien avec le conseiller médical référent.

Dans ce cadre, le/la chargé(e) de mission veille à l'animation, l'articulation et la bonne contribution de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine du polyhandicap.

Référent(e) administratif(ve) sur l'accès aux soins des personnes handicapées

- Consultations dédiées, centre ressources

Il/Elle assurera la Coordination et suivi des travaux relatifs aux structures ambulatoires de diagnostic et de soins pour les enfants en situation de handicap (CAMSP, CMPP, CMP) et sera le/le référent(e) handicap au sein de l'équipe projet santé mentale.

Dans le cadre de l'ensemble de ses missions au sein du département, le/la chargé(e) de mission participe à :

- L'évaluation de la qualité des diagnostics territoriaux de santé,
- La conception, la validation, le suivi et l'évaluation de projets dans le cadre des plans, schémas et programmes de santé publique,
- L'animation de réseaux et la mobilisation des opérateurs de programmes,
- La communication autour des projets : opérateurs, instances de démocratie sanitaire, médias, partenaires institutionnels,
- L'inspection, le contrôle, et l'évaluation des établissements et services.

Conditions particulières :

Participation aux astreintes administratives sur la base du volontariat